

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1421-1422

Artikel: Encadrement casse-tête

Autor: Fischer, Claire

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'agit de marionnettes à tige, sans mains. Le but est que l'enfant puisse la créer par lui-même en évitant autant que possible l'intervention de l'adulte.» Actuellement, ils entament une troisième étape d'improvisation avec la marionnette, qui aboutira à la création d'un conte. Les participants assureront aussi la décoration du théâtre.

«Je redécouvre la richesse du monde imaginaire des enfants et leur spontanéité, trop souvent cachées derrière des barrières qu'ils ont déjà à leur âge», explique Christine Franel, 31 ans, elle-même mère d'une «petite fille sauvage» prénommée Justine. «En tant que mère célibataire, je trouve difficile de concilier ma vie de femme, de maman et le domaine professionnel. J'ai le sentiment que tout est découpé en morceaux. Je sens la culpabilité peser sur mes épaules, parce que j'ai l'impression de ne pas assurer dans tous les domaines. Je suis reconnaissante que ma fille puisse participer à notre projet théâtral; ainsi, nous faisons une belle activité commune.»

Corinne Doret

Encadrement casse-tête

Au Tessin comme ailleurs, le problème de l'encadrement des enfants après l'école ou midi est un véritable casse-tête. Comme partout, les restrictions budgétaires qui touchent toutes les administrations publiques incitent à repenser l'utilité de tels services, lorsqu'ils existent. Comme partout, on remet en question le droit de la femme à travailler, «à moins que vraiment elle ne puisse faire autrement...».

En 1992, à la sortie du rapport sur les structures d'accueil, le canton du Tessin avait été largement cité en exemple. C'est la possibilité d'offrir une scolarisation précoce (3 ans) à tous ceux qui le désirent (à tous les parents, plutôt) qui avait valu ce bon point à l'école maternelle tessinoise. Mais les lauriers ne sont pas éternels... La tendance actuelle est de n'accepter que les enfants d'environ 4 ans à la rentrée, pour éviter d'ouvrir de nouvelles classes qui grèveraient les caisses publiques... Quoique, aux dernières nouvelles, le «retour dans la

Tessin

patrie» (des Bosniaques), euphémisme cynique employé pour parler du renvoi forcé de cette population, aurait – semble-t-il – libéré quelques places pour nos enfants!!!

D'abord la crèche

Mais commençons par la toute petite enfance: six crèches dispersées dans les principaux centres urbains sont reconnues et subventionnées par l'Etat. Leur but: aider les parents en butte à des problèmes sociaux ou économiques à élever leurs enfants, en leur garantissant une bonne qualité de soins et d'encadrement. Théoriquement, la crèche doit répondre à un besoin social et n'est pas ouverte à tous. En pratique, et selon les disponibilités, la situation est plus souple et les enfants qui ne correspondent pas à la définition stricte de la loi sont acceptés de cas en cas.

Comme l'offre ne répond pas – et de loin – à la demande. Une quinzaine d'établissements privés existent, parfois de manière sporadique, parfois à plus long terme, et complètent un peu le tableau des institutions de la petite enfance.

Autre possibilité, celle des «mamme diurne», les mamans de jour, qui se sont structurées en association: Elles offrent l'avantage d'être présentes sur tout le territoire, et pas seulement dans les agglomérations urbaines.

Le temps des cerises

A partir de 3 ou 4 ans, les enfants fréquentent la scuola dell'infanzia ou asilo. Je vous ai déjà parlé des cerises qu'il m'a fallu broder... C'est une véritable institution à laquelle les Tessinoises tiennent envers et contre tout, y compris les programmes d'économie. Un édile tessinois, coutumier de coups de gueule pas toujours très heureux, l'a appris à ses dépens lorsqu'il a proposé de privatiser cette institution. Un tollé s'est élevé! Plus personne n'en a reparlé!

Donc, dès 3 ans, les bambins tessinois peuvent aller à l'école maternelle.

Centro insieme

Le Centro insieme accueille une quarantaine d'enfants de Bellinzona et environs, tous les après-midi après l'école. Des enfants dont les parents travaillent les deux en fin d'après-midi, qui vivent dans une famille traversant des moments difficiles (chômage, asile, divorce, maladie...) ou simplement qui apprécient de jouer avec des copains après l'école. L'idée est d'éviter le ghetto et de favoriser l'échange sans trop insister sur les différences: «insieme» signifie ensemble!

Son histoire: un groupe de femmes actives au sein de la VPOD, principalement des enseignantes, ont enquêté il y a quelques années, à Bellinzona pour savoir comment était organisée la prise en charge de leurs élèves dont les parents travaillaient à midi et après l'école. La réponse? Des solutions bricolées, plus ou moins (in)satisfaisantes, trop souvent fondées sur le principe de la clé autour du cou. A une motion présentée au Conseil municipal de la Ville, les autorités ont répondu que les familles avaient trop tendance à se déresponsabiliser des problèmes éducatifs de leurs enfants et à transférer leurs devoirs sur la communauté... Bref, les sempiternels discours...

Une solution a été finalement trouvée grâce à l'acharnement des promotrices et du directeur des écoles, et au soutien de Pro Juventute, de la commune et du canton. A la rentrée de 1994, le centre ouvrait ses portes dans une classe de l'une des écoles de la ville.

Sandra, la permanente à l'origine du projet, est secondée par Mary et Simona, au bénéfice d'un programme d'occupation, et accessoirement par Moreno, le seul maître d'école enfantine de la ville qui fasse danser les petits sur des airs endiablés. Le centre sert un peu de courroie de transmission entre l'école et la famille: en cas de besoin, les permanents donnent un coup de main pour identifier, voire récupérer, ce qui ne fonctionne pas bien à l'école et essayer d'aplanir un peu les problèmes avec l'école ou à la maison.

Les enfants peuvent s'adonner à différentes activités, créatrices ou non, généralement en petits groupes, sans toutefois que l'expression collective soit la seule reconnue. D'autres jouent aux Barbie ou se font raconter une histoire. Le mercredi, tout le monde à la gym! Bref, un endroit tranquille, chaleureux, où les enfants aiment aller.

Malgré les succès, l'incertitude plane... Aux dernières nouvelles, les programmes d'occupation ne seront pas renouvelés, mais le centre ouvrira quand même. Affaire à suivre! Et un autre centre du même type ouvre ses portes en septembre dans une commune des environs de Lugano.

(cf)



Elle est ouverte de 8h30 à 15h30 (sauf le mercredi où, comme dans les écoles obligatoires, l'après-midi est congé). Le repas fait partie des activités éducatives de la journée et est, de ce fait, obligatoire (généralement, ce règlement est appliqué avec souplesse), tout comme la sieste pour les petits. Généralement, les enfants ne rechignent pas à manger à l'école. Ils sont avec leur maîtresse et leurs camarades dans une petite salle attenante à leur salle de classe, les menus sont préparés par des diététiciennes qui connaissent bien les besoins et les goûts des enfants. A tour de rôle, ils sont «cameriere», charge qui leur permet d'aller à la cuisine et de servir les copains.

Bien que n'étant pas obligatoire, l'asilo est fréquenté par la grande majorité des enfants. Ses horaires s'accordent difficilement avec ceux du monde du travail et, à part quelques exceptions dans les grands centres, il n'est pas possible d'amener les enfants avant ou après les horaires fixés.

Et le temps des mamme, zie et nonne

La situation se complique à l'école primaire: dans la mesure du possible, les communes essaient de répondre aux besoins sociaux: il y a quelques restaurants scolaires, où ne sont admissibles que les enfants issus de familles monoparentales ou d'une famille dont le revenu annuel du père ne dépasse pas un montant de 49'000 francs, ce qui, selon leurs critères, justifie la nécessité du travail maternel. Autrement, à moins d'habiter dans une commune de montagne où la topographie justifie les cantines, la mère nourrit son monde et lorsqu'elle en est empêchée, les grands-mères prennent le relais; lorsqu'il n'y a pas de grand-mère disponible, l'enfant se débrouille. La prise en charge des enfants après l'école n'existe pas non plus de manière systématique: chaque école, ou plutôt chaque commune, organise à bien plaisir des activités manuelles ou sportives, qui n'ont généralement pas lieu tous les jours et ne durent pas de septembre à juin.

Centres urbains

Certaines communes offrent davantage. A Lugano par exemple, comme dans la plupart des centres urbains, les besoins sociaux sont assurés: une soixantaine d'enfants fréquentent une des deux cantines scolaires de la ville et sont pris en charge après l'école. Mais inutile d'aller inscrire votre enfant si vous ne répondez pas aux critères! A ma connaissance, la Ville de Locarno fait exception: une organisation communale complète prend en charge les enfants, de la crèche aux colonies ou centres aérés estivaux, sans oublier les cantines et les activités après l'école. Tout le monde peut y envoyer ses enfants et la contribution est proportionnelle au revenu familial.

Mais l'organisation locarnaise n'est pas, et de loin, la règle. Il est certes possible que je sois passé à côté de quelque chose d'intéressant car, ces activités étant de compétence communale, je n'ai trouvé personne, au niveau cantonal, qui puisse me présenter des données précises et récentes. Certains de mes interlocuteurs ont regretté que le Grand Conseil tessinois n'ait pas profité des débats sur la nouvelle loi sur l'enseignement primaire pour imposer aux communes de s'occuper de ce problème. En conclusion, c'est le règne de la débrouille et de l'initiative privée...

En attendant de vous parler un jour du rôle des grands-mères et des familles, je tire mon chapeau à toutes celles (ceux) qui s'activent pour améliorer le sort des bambins dont les parents, pour une raison ou pour une autre, travaillent.